



## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 273-18 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité d'East Hereford

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford

**QUE** le Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité d'East Hereford, est entrée en vigueur le 2 octobre 2018.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 15 rue de l'Église à East Hereford aux heures régulières d'ouverture

DONNÉ À East Hereford, ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.



---

**Janik Branchaud**  
Secrétaire-trésorière

---

### Certificat de publication

Je, Janik Branchaud, secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 9h00 et 16h00 le 4 octobre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.



---

**Janik Branchaud**  
Secrétaire-trésorière